

# Compte rendu du conseil d'école du 18 octobre 2022

## Personnes présentes :

**Enseignants :** Mmes, Lamotte, Joblot, Montagne, Duchamp, Dorbec, Monnier, Lasपाल Dalzon, Vallet-Bouchet, Monnier Mrs. Maisonneuve, Neuville, Batigne, Gourdol Pizieux (directeur).

Enseignants excusés : /

**Représentants de la mairie :** Mme Pouilly

**Représentants de parents FCPE :** Mmes Agulhon, Ferreira Da Cruz, Bombrun, Costet

**Personnes excusées :** Mme Ansart (IEN)

## A. Mouvement de personnel enseignant : Peu de mouvement (axe 4 du projet d'école)

Arrivées : - Mme Lasपाल Audrey mi-temps : ¼ de temps en cp dans la classe de Mme Vallet Bouchet, ¼ de temps dans la classe de Mme Dorbec

- Madame Dorbec Cindy : CP
- Monsieur Gourdol : CE1
- Mélanie Duchamp : CE2

RASED : L'école continue à bénéficier du RASED :

- enseignante spécialisée : Madame Carole Chenavier, intervient avec le cycle 2 (CP/CE1) dans l'école le mardi et vendredi à partir de 9h40.

- psychologue scolaire : Mme Chanteclair Marie [rased-valence1est@ac-grenoble.fr](mailto:rased-valence1est@ac-grenoble.fr) 04/75/07/02/41

Présentation du nouveau bureau de la FCPE : On note une légère augmentation de la participation avec environ 45% de votant.

Présidente : Passas Emilie

Vice-Présidente : Da Cruz Ferreira Catia

Trésorière : CHAPUY Laurence

Trésorière adjointe : BOMBRUN Nadège

Secrétaires : COSTET Estelle et BUTTIEUX Sandra

Pole communication : Mme DESSEMOND Aurore

## B. Les divers intervenants dans l'école ( axe 3 et 4 du projet d'école)

- Frédéric Maltagliati, ETAPS, intervient 20 h par semaine, réparties équitablement entre toutes les classes.

Les AESH ( PIAL)

- Zahya Behrendt, AESH, accompagne deux élèves.
- Sylvie Martinet, AESH accompagne 5 élèves.
- Virginie Murand, AESH accompagne trois élèves, plus 6 heures en maternelle.
- Julie Barrascud, AESH accompagne deux élèves.
- Valérie Duquesne, AESH accompagne deux élèves.
- Justine Lombard, AESH accompagne 5 élèves.
- Amélie Marraccini, AESH accompagne deux élèves plus 12 heures en maternelle

Deux enfants sont en attente d'une notification pour bénéficier d'une AESH.

**Aujourd'hui tous les enfants notifiés ont leur AESH.**

- Contrat civique : Nous n'avons pas reçu de demande pour un contrat civique

### C. Bilan de rentrée - Effectifs de rentrée (axe 4 du projet d'école)

|    | Prof                                  | Classe       | CP        | CE1       | CE2       | CM1       | CM2       |            |
|----|---------------------------------------|--------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|
| 1  | Mme Vallet Bouchet et<br>Mme Laspalas | CP           | 22        |           |           |           |           | 22         |
| 2  | Mme Dorbec et Mme<br>Laspalas         | CP           | 23        |           |           |           |           | 23         |
| 3  | Mme Joblot                            | CE1          |           | 24        |           |           |           | 24         |
| 4  | M. Gourdol                            | CE1          |           | 23        |           |           |           | 23         |
| 5  | Mme Duchamp                           | CE2          |           |           | 19        |           |           | 19         |
| 6  | M. Neuville                           | CE2          |           |           | 19        |           |           | 19         |
| 7  | M. Maisonneuve                        | CE2          |           |           | 19        |           |           | 19         |
| 8  | Mme Lamotte                           | CM1          |           |           |           | 20        |           | 20         |
| 9  | Mme Dalzon                            | CM1          |           |           |           | 19        |           | 19         |
| 10 | Mme Montagne                          | CM1          |           |           |           | 20        |           | 20         |
| 11 | M. Batigne                            | CM2          |           |           |           |           | 24        | 24         |
| 12 | Mme Monnier                           | CM2          |           |           |           |           | 24        | 24         |
|    |                                       | <b>Total</b> | <b>45</b> | <b>47</b> | <b>57</b> | <b>59</b> | <b>48</b> | <b>253</b> |

Nous avons eu une baisse des effectifs tout au long de l'année scolaire 2021/2022. Nous avons pu garder la douzième classe mais il va falloir être vigilant car une fermeture pour l'année scolaire n'est pas à exclure.

### Prévisions pour la rentrée 2023

Année 2023-2024

|              |            |
|--------------|------------|
| CP           | 46         |
| CE1          | 45         |
| CE2          | 47         |
| CM1          | 57         |
| CM2          | 59         |
| <b>Total</b> | <b>251</b> |

Moyenne : 21.16 avec 12 classes  
23.09 avec 11 classes

Année 2023-2024

|              |            |
|--------------|------------|
| CP           | 42         |
| CE1          | 46         |
| CE2          | 45         |
| CM1          | 47         |
| CM2          | 57         |
| <b>Total</b> | <b>237</b> |

Moyenne : 19.75 avec 12 classes

21.54 Avec 11 classes

#### **D. Rythmes scolaires (axe 4 du projet d'école)**

L'organisation de temps scolaire arrive à échéance le 31/08/2023.

**Les horaires actuels sont de 4 jours de travail lundi-mardi-jeudi-vendredi de 8h30-11h30 et 13h30-16h30.**

Vote pour le maintien de cette organisation pour les années à venir :

Ecole élémentaire de Pont de l'Isère : RNE : 0260965h

Résultat du vote

- Enseignants 12 votes pour
- Mairie 1 voix pour
- Parents d'élèves 4 voix pour

**Le maintien des horaires est approuvé à l'unanimité.**

#### **E. . Vigilance / Sécurité / météo et école ( axe 4 du projet d'école)**

Rappel : Nous sommes toujours en vigilance attentat renforcée.

Une attention particulière est demandée aux écoles :

- Décliner son identité à l'interphone pour rentrer dans l'école.
- Éviter les attroupements devant l'établissement. Il y a des marques blanches devant le portail afin de rappeler aux parents de ne pas attendre les enfants sur cette zone.
- Interdiction de stationner aux abords de l'établissement.

#### Alerte incendie / PPMS

PPMS : Alerte intrusion : vendredi 14 octobre à 9h15 avec la maternelle. Un scénario : intrusion en maternelle en premier ce qui déclenche ensuite l'alerte en primaire. Nous avons testé les nouveaux boîtiers d'alerte mis en place par la mairie. Tous les enseignants et les enfants ont entendu l'alarme. La sirène indiquait qu'il fallait se confiner dans le lieu où l'on se trouvait.

Petites remarques : Nous devons faire écouter plus souvent les différentes alarmes aux enfants et aux enseignants afin de réagir de la bonne manière suivant les sirènes. Nous avons testé l'appel au 17, une personne a répondu très rapidement au téléphone.

Un exercice PPMS risque majeur est programmé en Mars.

Les parents demandent à ce qu'un exercice similaire soit réalisé pour le périscolaire. La mairie indique que c'est compliqué à mettre en place et qu'ils réfléchissent à un moyen moins contraignant avec le personnel municipal.

Alerte incendie : Programmée par la mairie mais on ne connaît pas les dates. Deux dans l'année.

Point COVID : Il y a eu quelques cas en ce début d'année mais aucune classe n'a été fortement touchée.

Il faut rester vigilant et les parents seront informés quand un cas apparaît dans la classe de leur enfant.

Une continuité pédagogique sera assurée en cas d'épidémie plus importante, chaque enseignant pouvant communiquer par e-mail si besoin.

Installation du défibrillateur :

Les deux sessions de formation au PSC1 financées par la FCPE ont eu lieu, la dernière en date du 12 octobre.

Retard de livraison malgré les relances de la mairie.

Intempéries (neige) : un protocole est mis en place pour référencer les enseignants qui peuvent être sur place malgré la neige. Un lien avec la mairie doit aussi être possible très rapidement, un élu ou un agent de la mairie doit pouvoir se rendre sur place si aucun enseignant ne peut venir à l'école.

Référent école : M. Pizieux

Référent mairie : M. Weibel

Une information est envoyée aussi à l'inspection pour faire un état des lieux. La prise de décision pour un accueil des élèves en toute sécurité est faite en lien avec l'inspection.

Si les moyens de communication ou le chauffage ne fonctionnent pas, le bon sens prime.

Restriction énergétique :

17° la nuit et 19° la journée pour les classes. Un mot sera distribué par la mairie dans les cahiers de liaison.

En cas de canicule / végétalisation de l'école :

Questions des parents sur la prévention de la chaleur dans les classes.

Dotation d'un ventilateur par classe (identique à celui du dortoir en maternelle).

Bâtiment beige : attendre le changement de chaudière et proposition de géothermie.

Bâtiment bio : pas de changement de toit. Baisser les plafonds, changement des fenêtres, végétaliser autour de la coursive, changer les radiateurs (déjà fait). Devis de 400.000 €.

→ travaux progressifs.

Végétalisation de l'école

A la Toussaint en théorie mais refus de l'entreprise : manque d'eau, sécheresse. Travaux à Noël ou Février s'il n'y a pas de gel.

Tri des déchets : le SIRTCOM devait amener des poubelles mais en fait non, il faut aller les chercher. La mairie va reprendre contact avec eux.

Sécurisation de l'école pendant le temps périscolaire : (cantine et garderie)

- Recherche d'un animateur potentiel dans le temps de cantine, il est difficile de trouver du personnel pour cette période courte ( 4x2h) . La mairie a une piste avec des animateurs du centre de loisirs mais pour l'instant ils ne sont pas assez formés.

- Les parents souhaitent une plus forte sécurisation de l'entrée et des sorties à la garderie :

Les parents élus ne mettent pas en question les compétences du personnel encadrant mais souhaitent un contrôle renforcé des accès à d'éventuelles personnes étrangères à l'école. Quid des responsabilités ?

La mairie a maintenu l'accès libre pour la rentrée de septembre 2022.

Volonté commune d'un dialogue pour trouver une solution. Une demande de rendez-vous sera proposé en mairie par les parents élus.

Le directeur informe que l'accès des parents à la garderie dès 16h30 entraîne un problème de sécurité pour filtrer les adultes qui rentrent dans l'école. Venir chercher son enfant à la garderie qu'à partir de 16h50 est à envisager.

#### Accès à des enfants à mobilité réduite à l'école :

Demande des parents mais pas d'accès PMR dans la partie gravier stabilisé.

Compresser davantage le stabilisé sur une partie en enlevant un maximum de graviers est à envisager quand les plantations dans la cour auront lieu.

#### Accès des parents via l'accès en Maternelle :

Les enseignants notent que les parents passent par le portail de la maternelle, ceci est formellement interdit.

L'équipe enseignante demande que l'on remette les barrières et un enseignant sera positionné à cet endroit pour éviter ce passage de parents dans le couloir du bâtiment beige.

#### Entrées et sorties.

Les entrées ne se feront qu'au niveau du grand portail pour toutes les classes.

Les sorties se feront au niveau des deux grands portails .

### **F. Règlement intérieur ( Axe 4 du projet d'école)**

Le conseil d'école valide le règlement intérieur.

Les enseignants souhaitent apporter quelques précisions et revoir la présentation de ce dernier. Ce travail se déroulera dans l'année et sera présenté aux parents élus.

### **G. Les moyens de fonctionnement de l'école ( axe 4 du projet d'école)**

#### • Mairie :

- Allocation scolaire : 40€ par enfant + 4€
- Subvention au sou des écoles : 3€
- Frais de bureau : 300€ + 7000 photocopies ;
- Compte COPIE (500 couleurs et 500 noir et blanc) pour AVS + 150€ alloués.
- Abonnement Canopé
- Bibliothèque du village
- Budget photocopies : 8000 par poste dont 1000 en couleur soit 16 ramettes de papier par classe. +20€/1000 photocopies.
- RASED : 150 € + 1500 photocopies
- Budget transports : sera plafonné à 4800 € (400 euros par classe) pour l'ensemble des déplacements pédagogiques et sportifs + sortie de fin d'année :
- Classe de découverte : prise en charge du transport et participation plafonnée à 90 € par élève
- Ski : 2 déplacements pour les classes de CM1 ou équivalent pour forfait et location de matériel.
- Budget livres : - un livre de fin d'année pour les CM2 (dictionnaires, ou calculatrices...)
  - un manuel scolaire pour deux niveaux, soit 2 nouveaux manuels
  - participation achat livret pour les CP (10€ par élève) .
- Frais de bureau : 300 euros + 7000 photocopies
- Cross : Ravitaillement offert par la mairie.

#### • Amicale Laïque

L'Amicale Laïque finance les entrées aux spectacles, aux musées, au cinéma, les forfaits de ski et les actions liées au projet d'école. Elle reverse l'argent gagné dans les différentes manifestations (Tombola, Bourse aux jouets fête de l'école) aux écoles élémentaire et maternelle au prorata du nombre d'élèves.

Nous remercions vivement l'équipe de l'amicale laïque et sa nouvelle présidente Madame Pereira .

Un planning des manifestations sur toute l'année a été donné aux parents.

## **H. . Le projet d'école / Résultats aux évaluations nationales / Difficultés scolaires ( axe 1, 2, 3 du projet d'école)**

*Projet d'école :*

Actions qui perdurent :

- Production d'écrit quotidienne.
- ¼ d'heure de lecture « plaisir » en cycle 2 et cycle 3.
- Éducation civique : rôle des délégués, messages clairs
- Lecture : fluidité en cycle 2
- Sensibilisation à l'environnement : journée Cleanup day.
- Enseignement de la compréhension de texte littéraire au cycle 3.
- Accueillir des enfants à besoin particulier

Nouvelles actions en voie de construction :

- Mathématique en cycle 2 avec l'utilisation des tablettes.
- Génération 2024 : ateliers sur le sport et l'olympisme.
- Travail sur les difficultés scolaires en cycle 3.
- Mise en place des activités physiques quotidiennes .

*Évaluations cp/ce1 :*

*CE1 :*

Français : Bons résultats d'ensemble en français avec quelques enfants en difficulté que les enseignants ont déjà repérés et les évaluations confortent leur analyse.

Mathématiques : Nous notons plus d'enfants en difficulté dans ce domaine. La résolution de problème en début de CE1 pose toujours des difficultés chez les élèves. Le positionnement d'un nombre sur une droite graduée pose aussi des difficultés pour un petit nombre d'enfants.

*CP :*

Les résultats dans les deux classes de CP sont identiques et ils sont plutôt très bons que ce soit en mathématiques ou en français.

*Difficultés scolaires :* Différents niveaux d'aide :

- 1) Aides ponctuelles au sein de la classe avec rédaction d'un PPRE (plan personnel de réussite éducative) si besoin. Aide ponctuelle menée en classe sur une compétence précise pour un élève.  
Certains élèves peuvent être pris aussi en APC ( activité pédagogique complémentaire) entre 11h30 et 12h00 sur une courte période.
- 2) Le RASED (cp/ce1) un petit groupe d'élève est pris par une enseignante spécialisée pendant le temps de classe pour donner un coup de pouce en lecture ou en mathématiques sur une période de 10 séances environ.  
Carole, cette année avec les CE1 commence par un travail en mathématiques car les difficultés se concentrent dans ce domaine. Elle prend un petit groupe de CP en lecture et enfin elle a pu prendre quelques CE2 en mathématiques car en ce début d'année il y a moins besoin d'aide en CP.

- 3) Si les difficultés persistent, nous pouvons faire une équipe éducative avec les parents et toutes les personnes qui apportent déjà une aide à ces élèves. L'objectif de ces équipes éducatives est de trouver la meilleure solution pour faire progresser l'enfant : demande de bilan, demande d'une aide humaine, demande d'un ordinateur...

## **I. La vie scolaire (axe 4 et 2 du projet d'école)**

### **1) Surveillance et organisation des récréations**

Toujours deux récréations.

Temps calme : Il fait beau, les enfants sont dehors avec les différents jeux pour l'instant.

Un planning pour les terrains de foot est mis en place pour les élèves de cycle 3.

Un nouveau règlement a été mis en place l'année dernière en collaboration avec le temps périscolaire. Les règles sont les mêmes pendant ces deux temps, seule la partie sanction diffère entre l'école et le périscolaire. Il a été expliqué et discuté en classe avec les élèves.

### **2) EPS à l'école**

#### **- Préparation des cycles sportifs**

##### **o Natation :**

**Première période :** Les classes de Monsieur Batigne et Madame Monnier du 13/09 au 15/11, 8 séances, les mardis de 9h40 à 11h30.

Les classes de Madame Joblot et Monsieur Gourdol du 13/09 au 15/11, 8 séances, les vendredis de 14h10 à 15h50.

**Deuxième période :** Les classes de Madame Vallet Bouchet et Madame Dorbec du 22/11 au 24/01, 8 séances, les mardis de 9h40 à 11h30.

**Troisième période :** Les classes de Monsieur Neuville, Monsieur Maisonneuve et Madame Duchamp du 25/04 au 13/06, 8 séances, les mardis de 9h40 à 11h30.

*Moins d'élèves dans le bassin, les conditions d'apprentissages sont bien meilleures.*

**Vélo :** Des sorties courtes auront lieu après chaque cycle vélo.

Des sorties plus longues à la journée auront aussi lieu pour certaines classes. Nous n'avons pas encore fixé les dates de ces sorties.

Sorties vélo à la journée au printemps pour les classes de CE2/CM1. (CM1, sortie avec cinéma)

**Neige :** Sorties ski de fond / raquettes : Les trois classes de CM1 commencent un cycle neige avec le 10/01 une sortie raquette qui sera suivie le 17/01, 24/01 et 31/01 par des sorties ski de fond. La région finance tous les déplacements pour ces sorties. La mairie fait l'avance pour le transport et elle sera remboursée par la région dans un second temps. (La classe de Monsieur Neuville CE2 se joindra à la sortie raquette du 10/01 pour profiter du bus). La mairie reporte sa subvention de deux bus sur une partie des frais engendrés par les forfaits et la location du matériel pour ces sorties.

**Projet génération 2024 :** Nous avons fixé des ateliers sur l'olympisme et le sport mais n'avons pas encore les dates. Ces ateliers sur l'olympisme seront financés par la FCPE (différents thèmes : Olympisme et paralympique, la rencontre, le sport et la santé, le fair-play...)

La venue d'un sportif de haut niveau devrait aussi avoir lieu cette année.

### 3) Actions culturelles / PEAC

#### **Animations et sorties scolaires :**

Animations Arche Agglo sur différents thèmes : « du champ à l'assiette » avec une ou deux sorties à la ferme. Deux classes des CE1 et CE2 Neuville

Les deux classes de CM2 participent à un projet cinéma financé par Arche Agglo avec création d'un petit film d'animation

Les trois classes de CM1 participent à un projet radio financé par Arche Agglo avec création d'un petit passage radio.

Projet oiseaux avec les classes de CP, sortie à Upie en lien avec une animatrice de Arche agglo.

Trois classes de CE2, sortie vélo + découverte des zones humides.

Affichage par période d'un dessin par niveau de classe au sein de la cantine.

Sorties ramassage des déchets en septembre pour les classes de CP et CE1. Ces sorties pourront être renouvelées dans l'année.

Sorties scolaires avec nuitées : Classe de Monsieur Batigne à Toulouse

Spectacle à Saint Marcel lès Valence : le 24 février pour les deux classes de CE1 et les trois classes de CE2.

Un autre spectacle à Saint marcel pour les deux classes de CE1 le 4/04.

#### **PEAC : (parcours éducation artistique et culturelle)**

Une programmation des différentes actions menées au niveau culturel et scientifique vous sera présentée lors du deuxième conseil d'école.

#### 4) MJC des 2 rives

Le centre de loisir renouvelle son intervention le mardi et jeudi soir de 16h30 à 18h00 : aide aux devoirs et une activité artistique par période.

A ce jour peu d'enfants inscrits, nous n'avons pas finalisé encore les inscriptions.

Le papier pour l'inscription a été donné le 29/09/2022.

#### 5) Bibliothèque du village.

Nous pouvons enfin retourner à la bibliothèque du village pour faire des emprunts de livres.

6 classes iront à la bibliothèque une fois par mois pour un prêt de livres.

#### 6) Photos de classe.

Nouveau photographe, commande exclusive par Internet.

#### 7) Commande informatique.

La mairie valide les dernières commandes.

La séance est levée à 19h32.

Le président : M. Pizieux

Le secrétaire : M. Batigne